

Principaux indicateurs de résultats

Liste des membres du conseil régional au 25 janvier 2007

Côte-Nord 2007-2008

Plan d'action régional

Indicateurs	Cibles 2007-2008
Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec	4 269
Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	2 241
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, prestataires d'une aide financière de dernier recours ou participants d'Alternative jeunesse	1 041
Nombre de nouveaux participants de l'assurance-emploi aux interventions d'Emploi-Québec	2 849
Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les mesures actives	213
Prestations non versées à l'assistance-emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi (en milliers de dollars)	1 435 8 \$
Prestations non versées à l'assurance-emploi à la suite d'une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi (en milliers de dollars)	3 323 3 \$

Membres représentant la main-d'œuvre :

- Alain Jalbert, Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) Sept-Îles
- Joël Perreault, Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (FTQ)
- Steeve Arsenault, Syndicat des métallos, section locale 4466
- Lise Robichaud, Conseil central Côte-Nord (CSN) Baie-Comeau
- Guillaume Tremblay, Conseil central Côte-Nord (CSN) Baie-Comeau
- Jacques-René Giguère, Conseil central Côte-Nord (CSN) Sept-Îles

Membres représentant les entreprises :

- Alain Cauchon, Compagnie minière Québec Cartier
- Claude Imbeault, Tourbière Lambert inc.
- Sylvain Brisson, Groupe-conseil TDA
- Jean-Marie Émond, Les produits forestiers Arbec, div. Scierie

Membres représentant le réseau des organismes communautaires :

- Claude Morin, Centre Émersion Manicouagan
- Louise Champagne, Centre local de développement de Caniapiscau

Membres représentant le réseau de l'éducation :

- Danielle Delorme, représentant les cégeps
- Donald Bhérier, représentant les services universitaires
- Jacques St-Pierre, représentant le milieu de la formation
- Guylaine Duchaine, représentant l'éducation des adultes

Membres sans droit de vote :

- Jacques Chiasson, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Alain Veilleux, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Jacques Tremblay, ministère des Affaires municipales et des Régions
- Jacques Gagnon, siège emploi et économie, Conférence régionale des élus

Membre d'office :

- Réginald Caron, directeur régional Emploi-Québec

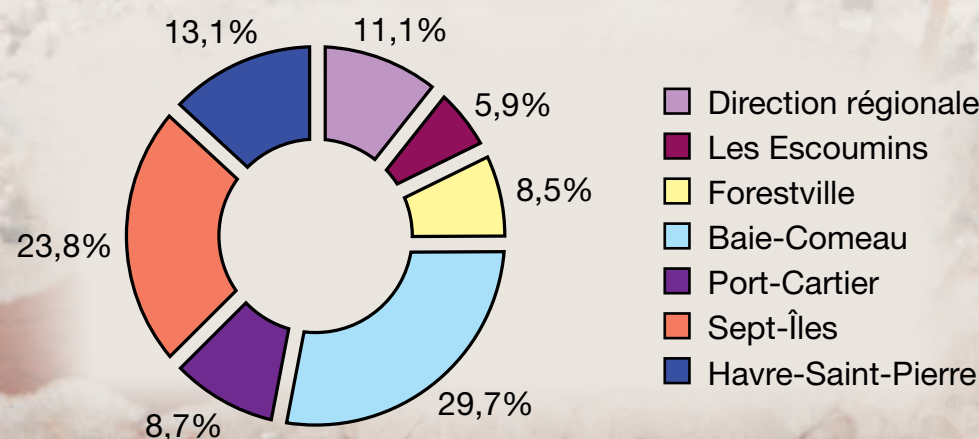
Nous sommes heureux de vous présenter le Plan d'action régional 2007-2008 d'Emploi-Québec Côte-Nord. Ce document se veut la synthèse des stratégies retenues pour les services publics d'emploi et de la solidarité sociale qui sont maintenant intégrés dans la mission d'Emploi-Québec. Cet exercice de planification stratégique résulte d'efforts concertés du conseil régional des partenaires et s'articule autour des enjeux et des priorités retenues pour la région nord-côtière. Il servira de guide pour l'ensemble des actions et des investissements d'Emploi-Québec pour l'année en cours.

Enfin, les membres du conseil régional tiennent à remercier l'ensemble des partenaires du marché du travail qui, par leur action, contribue grandement à la réalisation de nos grandes orientations.

Réginald Caron
Directeur régional
Emploi-Québec Côte-Nord

Alain Cauchon
Président du Conseil régional
des partenaires du marché du travail
de la Côte-Nord

Répartition du budget d'intervention par CLE 2007-2008



Liste des centres locaux d'emploi

CLE des Escoumins
418 233-2501

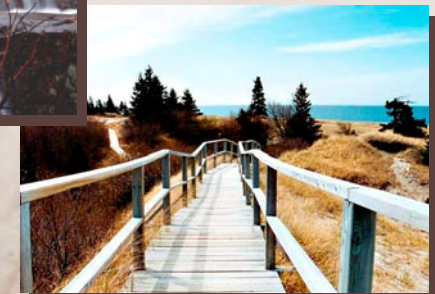
CLE de Forestville
418 587-6611
1 800 463-0738

CLE de Baie-Comeau
418 589-3719
1 800 463-8542

CLE de Port-Cartier
418 766-6932

CLE de Sept-Îles
418 962-6545
1 800 663-1934

CLE de Havre-Saint-Pierre
418 538-2288
1 800 463-0735

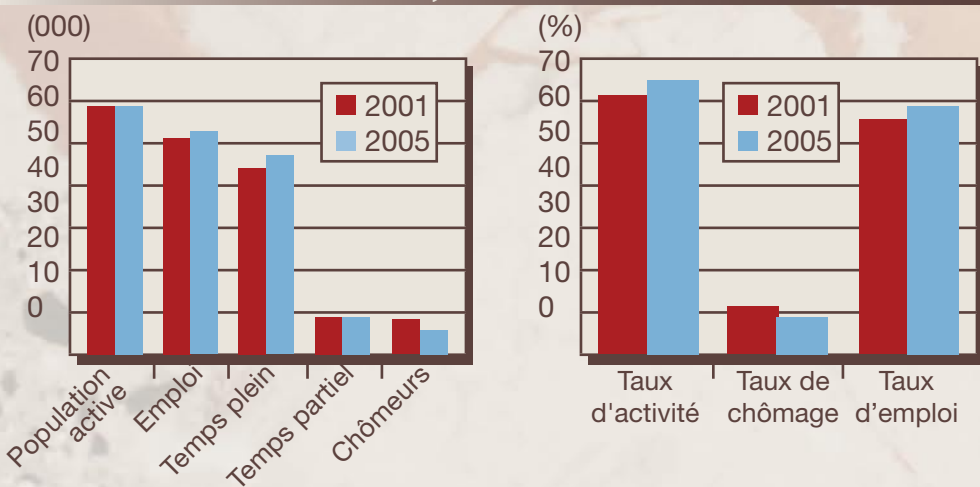


Photos : Lawrence Desrosiers / Conception et impression : VOLTIGE

Les tendances du marché du travail

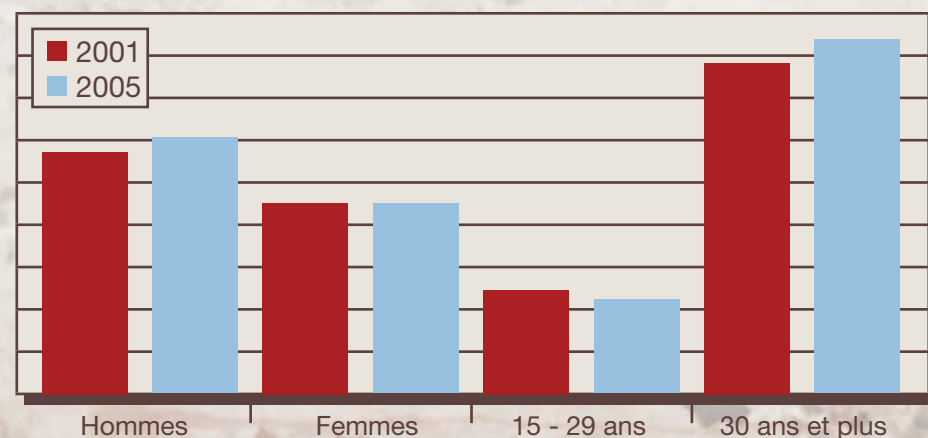
- Entre 2001 et 2005, l'emploi a augmenté de 3,7 % sur la Côte-Nord et au Nord-du-Québec passant de 51 400 à 53 300.
- Quant au taux de chômage, il a diminué de 11,2 % à 8,1 % au cours de la même période.
- Le taux de chômage se retrouve donc à peu près au même niveau que celui de l'ensemble du Québec qui était de 8,3 % en 2005.

Indicateurs du marché du travail



- La totalité des gains d'emplois survenus sur la Côte-Nord au cours de la période 2001-2005 ont été réalisés par les hommes.
- Malgré la hausse, le niveau d'emploi des moins de 30 ans est demeuré légèrement à la baisse depuis 2001.

Évolution de l'emploi



- En 2006, l'emploi affichait une diminution de 4,0 % pour les neuf premiers mois de l'année comparativement à la même période de 2005.
- Les prévisions d'Emploi-Québec laissent présager une croissance annuelle moyenne de 0,8 % entre 2006 et 2010.
- Le taux de chômage régional devrait diminuer jusqu'à atteindre 7,8 % en 2009.

Les problématiques du marché du travail

Le vieillissement de la main-d'œuvre

La population régionale diminue. Ce sont principalement les jeunes qui quittent. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de retraites est préoccupante dans certains secteurs de l'économie. Parmi les conséquences de la diminution de la population et du vieillissement de la main-d'œuvre notons : les difficultés de recrutement, l'augmentation des coûts de main-d'œuvre ou un frein à leur développement.

La scolarité

Une des caractéristiques régionales, est son niveau de scolarité relativement faible. En 2001, 41 % de la population n'avait pas de diplôme. D'autre part, les conditions d'entrée sur le marché du travail grandissent avec la modernisation des entreprises. L'accès aux emplois exigera une formation de plus en plus adéquate.

Attraction et rétention de la main-d'œuvre

Les principales sources de difficultés de recrutement signalées par les entreprises sont le fait d'être une région éloignée, la rareté de la main-d'œuvre stratégique et le peu d'institutions de formation spécialisée. Cette problématique prendra plus d'importance à mesure que le vieillissement de la main-d'œuvre accroîtra la demande de remplacement.

Les disparités régionales

À l'instar des autres régions du Québec, la Côte-Nord connaît des disparités importantes sur le plan socioéconomique. Par exemple, le niveau de revenu et d'emploi est différent d'une MRC à l'autre. À cet égard, les statistiques du chômage et du revenu des habitants de la Basse-Côte-Nord sont préoccupantes. Ainsi, la lutte à la pauvreté prend toute son importance dans la région.

La main-d'œuvre féminine

La participation des femmes au marché du travail se caractérise par un taux d'emploi faible et par la nature précaire des emplois qu'elles exercent. Elles occupent 70 % des postes à temps partiel. Sur la Côte-Nord, le revenu hebdomadaire des femmes est inférieur à la moyenne de celui des québécoises contrairement à celui des hommes qui est supérieur à celui des québécois.

Les jeunes

Les jeunes ne constituent pas un groupe homogène. Comme dans l'ensemble du Québec, le taux de chômage des jeunes est particulièrement important sur la Côte-Nord. Ceux qui ne possèdent pas de diplôme risquent de connaître le plus de difficultés sur le marché du travail.

Les travailleurs de 45 ans et plus

L'incidence des difficultés vécues par les travailleurs de 45 ans et plus est aussi intimement liée à la scolarité. Ceux victimes de licenciement collectif, faiblement scolarisés avec des qualifications spécifiques à l'entreprise courent un risque important de chômage de longue durée.

Les personnes handicapées

Les personnes handicapées ne constituent pas non plus un groupe homogène. Toutefois, le fait d'avoir un handicap constitue un facteur aggravant le risque de chômage en particulier s'il s'accompagne de caractéristiques socioéconomiques défavorables à l'emploi.

Les autochtones

Les autochtones forment un groupe important sur la Côte-Nord, comptant pour près de 10 % de la population. Leur faible participation au marché du travail et la sous-scolarisation sont des caractéristiques particulièrement importantes de cette population. Avec un revenu atteignant 60 % de celui des Nord-Côtiers, une plus grande participation des autochtones à la vie socioéconomique régionale est souhaitable.

Les personnes immigrantes

L'immigration demeure un phénomène relativement marginal sur la Côte-Nord. Au recensement de 2001, 750 Nord-Côtiers se sont déclarés immigrants. La Côte-Nord n'est donc pas une terre de prédilection pour les immigrants. Pourtant, avec le vieillissement de la population, l'exode des jeunes et l'augmentation des besoins en main-d'œuvre qui en découlent, il serait important de mettre en place les conditions qui favoriseraient l'arrivée de nouveaux immigrants dans la région.

Les orientations régionales et les stratégies retenues

1. Favoriser la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre possible de québécoises et de québécois

Stratégies retenues :

- Maximiser la contribution des services universels d'information sur le marché du travail et de placement à l'insertion d'un nombre maximum de chômeurs dans les postes vacants;
- Intervenir rapidement auprès des demandeurs de prestations et des prestataires prêts à occuper un emploi afin d'assurer leur insertion en emploi le plus rapidement possible et de contribuer ainsi au meilleur appariement de l'offre et de la demande de main-d'œuvre;
- Soutenir les personnes à risque de sous-emploi, notamment celles à risque d'exclusion et en situation de pauvreté, dans leurs efforts pour intégrer ou réintégrer le marché du travail.

2. Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux

Stratégies retenues :

- Assurer une meilleure adéquation de l'offre de main-d'œuvre aux besoins du marché du travail, notamment par l'amélioration des compétences et des qualifications de la main-d'œuvre;
- Contribuer à l'amélioration des pratiques de formation et de gestion des ressources humaines des entreprises de manière à accroître leur productivité, à augmenter leur taux de survie, à maintenir les emplois et à soutenir la création d'emploi.

3. Améliorer la prestation de services aux citoyennes et aux citoyens

Stratégies retenues :

- Consolider l'organisation de la nouvelle agence et la gestion unifiée des services d'emploi aux individus et aux entreprises et des services de solidarité sociale;
- Mettre en œuvre la convention de performance et d'imputabilité de la nouvelle agence, incluant le premier plan d'action intégré;
- Renforcer le partenariat;
- Accroître l'information sur le marché du travail pour la prise de décision tant au niveau stratégique qu'opérationnel.

4. Donner davantage de visibilité aux enjeux et aux réalisations d'Emploi-Québec Côte-Nord auprès du milieu